

sible, mais, d'un autre côté, l'on affirme qu'elle a été épouvantable. Quoi qu'il en soit, l'exécration des catholiques restera à jamais attachée à sa mémoire avec l'image du scandale et de la haineuse apostasie.

Une nouvelle communauté religieuse s'est formée à Montréal sous le nom de *Petites Sœurs de Notre-Dame des Sept Douleurs*. Elle se recrute parmi les Sourdes-Muettes de l'asile que dirigent les Sœurs de la Providence. Elle a pour fin l'éducation des petites sourdes-muettes. Mgr. l'Archevêque de Montréal a approuvé les constitutions de la nouvelle communauté qui reste attachée et soumise à l'Institut des Sœurs de la Providence.

Au Sud de l'Amérique.—Le grand événement religieux est un prochain Concile composé des évêques de l'Amérique du Sud. Ce concile a été annoncé par un Bref que le Saint Père leur a adressé, en date du 25 décembre dernier. C'est à Rome qu'il tiendra ses séances. On en attend beaucoup pour le renouvellement des diverses églises latines du Sud, auquel Léon XIII travaille, dit-on, depuis quinze ans.

Un autre événement qui a bien son importance, c'est l'acte de religion vraiment admirable accompli par le gouvernement de la *Colombie espagnole*. L'Univers le raconte en ces termes : "A l'occasion des récentes audiences pontificales..... le ministre plénipotentiaire de la Colombie, S. Ex. M. le général Vélez a remis au Souverain Pontife une copie sur parchemin de la loi que le Sénat et la Chambre de cette République, réunis en Congrès, ont voté comme un acte solennel de foi et de reconnaissance amour au divin Rédempteur. Il s'agit en effet, d'après le premier article de cette loi, "de reconnaître la divine autorité sociale de JÉSUS-CHRIST et de le remercier de tous les bienfaits reçus pendant ce siècle où la République de Colombie a commencé sa vie de nation libre et souveraine." Dans ce but et afin de perpétuer le souvenir de cet acte de foi, le congrès colombien a décidé, aux termes de la même loi, d'élever dans l'église cathédrale de Bogota, un monument commémoratif, après s'être entendu à ce sujet avec l'autorité ecclésiastique. C'est aussi en vertu de cette même loi que les dispositions si éminemment chrétiennes du congrès colombien..... viennent d'être présentées à Léon XIII. Le Saint-Père, vivement touché et consolé, en a exprimé la plus vive satisfaction au général Vélez."

Russie.—Nous annonçons le mois dernier que le ciel de la Pologne se faisait sombre par suite de difficultés graves survenues entre le gouvernement et le clergé. Plusieurs séminaires avaient même été fermés. Toute la cause de cet état de trouble était dans la politique hos-